

Verts Auvergne

Le journal de l'écologie politique



n° 57 - septembre 2013- 2 € -

sommaire

1 - édito de Nicolas Bonnet
La conférence environnementale : juste une étape de plus

2 - De l'arbre au radiateur
- Vivisection : la fin d'un système

3 - De l'arbre au radiateur
- Vivisection : la fin d'un système (suite)
- Colloque international
«Des Saumons et des Hommes»

4 - Congrès national décentralisé
- La Honte, extraits lettre aux élus et gouvernants de la République

Entre la page 2 et 3,
encart «Ecolonews»

page 1 «un autre modèle énergétique est possible»

2 énergies

3 et 4 Transition énergétique

5 Transports

6 Nucléaire

7 International

8 un autre modèle énergétique est possible

photos : Dominique DUMAZEL,
Gérard MATICHARD
Michel FORESTIER

édito

La conférence environnementale : juste une étape de plus

La seconde édition de la conférence environnementale vient de s'achever. Sorte de baromètre de la capacité des socialistes au pouvoir à intégrer les problématiques écologistes dans leur politique, elle donne aussi une idée de l'impact que nous, écologistes politiques, parvenons à avoir en participant au gouvernement.

En matière de transition énergétique, l'objectif de la réduction, pour ne pas dire de la décroissance, de notre consommation d'énergie semble acquis : une division par deux à l'horizon 2050 et d'ici là une réduction de 30% de la consommation d'énergie fossile en 2030. Pour atteindre ces objectifs pas si lointains, à nous de rappeler que la transition prend du temps et qu'il ne faut plus attendre pour l'engager sérieusement. Des mesures annoncées concernant les travaux d'isolation des bâtiments vont dans le bon sens : taux de TVA réduit (5%) et dispositif de tiers financement permettant au plus grand nombre de financer ses travaux grâce aux économies réalisées ensuite sur sa facture d'énergie.

Concernant les transports, une taxe carbone est annoncée. Cette amorce de fiscalité écologique ne portera malheureusement que sur les énergies fossiles, prenant ainsi seulement en compte les effets délétères de la consommation d'énergie (en l'occurrence ici les émissions de CO2) et laissant de côté ceux causés par la production d'énergie (notamment le risque et les pollutions engendrées par le nucléaire). Il est aussi regrettable que certains continuent d'avoir le privilège d'être exonérés de ce genre de taxes, au premier rang desquels le transport routier dont le coût est très élevé pour la collectivité (pollution, usure des routes, etc) et dont le renchérissement constituerait une incitation à la relocalisation de l'économie. Quant au diesel, son impact néfaste avéré sur la santé humaine (cancers, maladies respiratoires) ne semble toujours pas peser suffisamment dans la balance face à la facilité de l'immobilisme.

Néanmoins, même si cette taxe carbone ne correspond donc pas totalement à la contribution climat énergie que nous appelons de nos vœux, elle constitue néanmoins un premier pas vers une réforme fiscale plus juste écologiquement car basée sur le principe pollueur-payeur. A nous ensuite de l'améliorer et de développer ce principe dans d'autres domaines pour responsabiliser nos concitoyens dans leur choix de vie. Mais ne tombons pas dans le piège consistant à opposer environnemental et social : la fiscalité écologique doit nécessairement s'accompagner d'une politique volontariste de redistribution des richesses - permettant ainsi à chacun d'avoir les moyens de faire ses propres choix de vie - ainsi que d'actions d'éducation à l'environnement.

Même si il n'y a pas lieu de faire preuve d'angélisme à propos des conclusions de la conférence environnementale, notamment car de nombreux sujets ont brillé par leur absence (santé, agriculture, etc), il n'y a pas non plus lieu de faire preuve de catastrophisme. Des avancées ont été annoncées et il n'y a pas eu de reculades, notamment sur les OGM ou les gaz de schiste, ce qui va dans le bon sens. Après, en tant qu'écologistes, nous pouvons légitimement trouver que tout ceci n'est pas à la hauteur de l'urgence, voilà pourquoi nous devons rester mobilisés pour que les mots prononcés à la conférence environnementale se changent en actes et pour continuer à faire entendre toutes nos propositions pour aller plus loin.

Dans six mois auront lieu les élections municipales. Je vous encourage toutes et tous à participer à cette échéance électorale qui, de par son caractère local, est sans doute la meilleure occasion pour nous d'aller échanger avec nos concitoyens, de leur montrer les actions concrètes que les écologistes ont mises en œuvre et pourront mettre en œuvre, ainsi que les dynamiques citoyennes qu'ils soutiennent ou pourront soutenir pour changer notre société.

Nicolas BONNET



De l'arbre au radiateur

Dans le secteur bois-énergie, le territoire d'intervention d'ERE 43 couvre l'Est du département de la Haute-Loire. Cette zone très boisée se caractérise par un climat semi continental avec un habitat diffus, situé à une altitude moyenne de 850 m et des besoins de chauffage importants. La forêt est très morcelée et mal entretenue.

La réflexion de la coopérative repose sur un constat tout simple: pourquoi continuer à utiliser une énergie fossile (mazout, gaz) pour chauffer les bâtiments collectifs ou industriels alors que le territoire dispose d'une ressource abondante et peu exploitée : le bois ?

Entre l'utilisation du bois-bûche par



les particuliers et les chaufferies de grande capacité alimentant des réseaux importants, il fallait trouver une solution intermédiaire viable capable de s'adapter au contexte local.

C'est ainsi que la société coopérative a conçu, construit et mis au point une micro chaufferie bois Modul'R d'une puissance comprise entre 100 KW et 200 KW.

Installée à proximité des locaux à chauffer elle comprend la chaudière et le silo de stockage. Elle est alimentée à partir de bois déchiqueté de faible valeur (houppiers, branches et troncs secs de résineux). Construit sur le territoire, le Modul'R est livré prêt à être utilisé. Il est transportable, recyclable et son implantation est réversible.

Les premières réalisations ont démontré que pour un meilleur service, plus efficace et rentable, il était nécessaire de maîtriser l'ensemble de la filière depuis la collecte du bois jusqu'à la production de chaleur, c'est-à-dire proposer un service clef en main de fourniture de chaleur renouvelable. Pour répondre à ces exigences, la création d'un espace bois-énergie a été indispensable avec la mise au point d'un véhicule multi-fonctions Dromad'R capable de collecter,

ERE 43

(Énergies Renouvelables et Environnement) a été créée en 2001 sous forme associative pour éveiller les consciences à la nécessaire transition énergétique.

5 ans plus tard, la structure a évolué vers un statut de SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) permettant de fédérer et d'impliquer les différents acteurs (salariés, professionnels, fournisseurs, clients, collectivités locales).

Ses domaines d'intervention: la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies renouvelables, et plus particulièrement la filière bois-énergie.

transporter le bois, assurer sa transformation en plaquettes et approvisionner les chaufferies. Cet outil a lui aussi été développé avec des entreprises du territoire.

La vente de chaleur répond aux exigences suivantes:

suite page 3

« Vivisection : vers la fin d'un système rétrograde »

La société Harlan qui exploite un élevage à Gannat (comme l'élevage des Souches à Mézilles près d'Auxerre dans l'Yonne), est l'un des derniers pourvoyeurs français d'animaux, livrant annuellement plusieurs centaines de chiens condamnés à mort à seulement 4 mois. Souris comme chiens, ne sont plus des animaux, mais de la marchandise vendue par organes, en « pièces détachées » fraîches ou congelées. **En 2013, les laboratoires en utiliseront 2 millions rien qu'en France. Une partie viendra de la société Harlan.**

Vendus pour une somme conséquente, les animaux partent pour la recherche dans un laboratoire, une université ou un institut. À moins que cela soit chez un des sous-traitants, désormais extra européens, d'un grand nom de la cosmétique.

Ces animaux servent à tester autant les cosmétiques que les produits ménagers ou les médicaments. Le médicament est souvent cité pour montrer le cadre vertueux de cette activité, mais avec l'actualité récente des pilules contraceptives

de 3ème et 4ème génération, il semble s'avérer que le modèle animal présenté comme le plus fiable se réduit à un sombre business.



Les tests animaux ne sont ni éthiques ni fiables, mais lents et coûteux. Des milliers d'animaux mourront de manières atroces pour des recherches qui s'avèrent aussi douloureuses que dangereuses.

On peut légitimement douter de l'intérêt réel de ce type de recherche, sans compter que leur inutilité peut causer bien du tort lors de l'extrapolation à l'homme. En effet, on ne compte plus le nombre de victimes décédées à la suite d'essais cliniques de médicaments qui s'étaient révélés totalement inoffensifs chez l'animal ou de remèdes mis sur le marché et précipitamment retirés suite à de nombreux décès de patients. Citons pour mémoire les exemples tristement célèbres de la Thalidomide et du Distillène.

Or, il existe désormais et depuis de nombreuses années des solutions alternatives efficaces. Malheureusement, ces solutions ne sont pas médiatisées, peut-être sont-elles moins lucratives. Néanmoins, la fin de ce système cruel et obsolète est inéluctable.

suite page 3

De l'arbre au radiateur (suite)

- implantation de la chaufferie à une distance de 30 km maximum du pôle bois-énergie ;

- la chaufferie est dimensionnée pour fournir 50 % des besoins de chauffage. Cette fourniture partielle est une incitation pour intervenir dans le cadre de l'amélioration thermique du bâti souvent classé au mieux C ou D dans notre département. Avec les partenaires associés en son sein, la SCIC est capable de réagir rapidement et efficacement pour étudier et réaliser une réhabilitation thermique des locaux ;

- tarification progressive de la chaleur.

Cette entreprise n'aurait pas été possible sans l'écoute attentive et constructive de la commune du Mazet Saint-Voy, dans laquelle les premières chaufferies ont été expérimentées.



Perspectives

Aujourd'hui, l'ensemble de cette logistique est opérationnelle. Mais comme

toutes les installations actuelles, elle reste tributaire des subventions publiques accordées. Cependant, ERE 43 espère rapidement disposer d'un potentiel suffisant de chaufferies pour pérenniser cette activité en assurant son autofinancement intégral.

Ce projet est à but structurant pour le territoire. Toutes les thématiques qui animaient les fondateurs de l'association sont encore vivantes : réduire la dépendance aux énergies fossiles, redynamiser la culture forestière, créer de l'activité, générer du savoir faire localement. Par la maîtrise complète de cette filière: « de l'arbre au radiateur ».

ERE 43 participe à une réappropriation par l'ensemble des acteurs du territoire de la richesse issue de ses forêts.

Michel Forestier

Vivisection (suite)

Quelques notes d'espoir :

Le 13 août 1999, l'unique élevage officiel anglais de chats destinés aux laboratoires de vivisection a été fermé grâce à la pression de l'opinion publique ;

Le 28 avril 2012, lors d'une mobilisation sans précédent, 2500 chiots de l'élevage de Montichiari en Italie ont été libérés. Suite à cette action salvatrice, cette usine de mort a été contrainte à la fermeture ;

Le 19 janvier 2013, une manifestation organisée à Gannat a accueilli 1500 manifestants, dont de nombreux bus venant d'Italie et de Belgique. Nous espérons atteindre 3000 personnes ce 28 Septembre ;

Depuis le 11 mars 2013, l'Europe a décidé de bannir les tests sur les animaux pour les cosmétiques. Néanmoins, il reste de nombreux cas où les tests sont permis, et la vivisection l'est toujours à ce jour.

Une initiative citoyenne européenne a donc été lancée afin de bannir également la vivisection.

Voir le lien internet suivant : <https://ec.europa.eu/citizens-initiative/ECI-2012-000007/public/index.do?lang=fr>

Marie-Claire Pouillen, Monique Morin & Hervé Bocquet

Manifestation le 28 Septembre 2013 à Gannat contre le groupe Harlan, groupe international d'élevage d'animaux (essentiellement des chiens de race Beagles) destinés aux laboratoires. Il s'agit d'alerter l'opinion publique sur cette barbarie organisée et subventionnée par nos impôts et, à l'exemple de Montichiari, obtenir la fermeture de cette usine de mort.

Colloque international « Des Saumons et des Hommes 2 » du 10 au 12 octobre 2013 à Brioude, Haute Loire

Fédérer toutes les forces vives pour sauver durablement nos saumons de grande migration

Les efforts considérables pour la restauration des rivières et des populations de salmonidés et les nombreuses avancées depuis 20 ans n'ont pas encore permis de gagner le combat pour la sauvegarde du dernier saumon de grande migration (Salmo Salar).

Il est à nouveau nécessaire de mobiliser et de rassembler tous les acteurs concernés, comme en 1993 lorsque nous avons organisé, en partenariat avec le WWF France, un grand colloque qui a marqué les esprits et contribué à faire avancer les actions pour la protection du saumon. Ce nouveau colloque international, 20 ans après, intitulé « des Saumons et des Hommes II : 20 ans après, bilans et nouvelles stratégies » a pour objet la sauvegarde définitive du « roi des poissons » sur la Loire et en Europe.

Deux jours de débats en plénière et en ateliers suivis le 13 octobre d'une journée de visites et d'accompagnements sur le terrain à la découverte du Haut Allier.

Cet évènement poursuivra un double objectif :

- d'un côté établir un bilan des efforts engagés, du chemin parcouru et des obstacles rencontrés depuis 20 ans, évaluer l'efficacité des actions entreprises en France à l'étranger et faire le

point les nouvelles connaissances scientifiques et sur la situation à l'internationale,

- de l'autre côté proposer une stratégie d'avenir afin de sauver définitivement le saumon : faut-il réorganiser les coopérations ? agir par de nouvelles approches ? réorienter les politiques de sauvegarde en faveur du saumon ?

L'organisation et le programme du colloque seront élaborés en étroite collaboration avec les partenaires et les scientifiques : l'ONEMA, la Fédération Nationale de Pêche, LOGRAMI, le Conservatoire National du Saumon Sauvages, le North Atlantic Salmon Found, l'AIDSA et le WWF France.

L'enjeu est de réunir l'ensemble des acteurs depuis les spécialistes jusqu'à la société civile concernés par le saumon, ce qui n'est pas arrivé depuis 20 ans !

SOS Loire Vivante-ERN France souhaite donc créer une nouvelle prise de conscience sur les urgences pour la sauvegarde des salmonidés et ainsi contribuer aux orientations à venir de la politique de restauration du saumon pour que les populations puissent perdurer et se développer le plus naturellement possible.

De nombreuses actions périphériques sont en cours d'élaboration en partenariat étroit avec la Mairie de Brioude et la Maison du Saumon, qui proposera à l'occasion de ce colloque de nouvelles animations autour du saumon et fêtera aussi ses 25 ans !

http://www.rivernet.org/loire/action_lv_niveau_bassin/colloquesaumon2013.htm



Samedi 16 novembre 2013

Congrès national décentralisé

à Beaumont 63

Les adhérents Europe Ecologie Les Verts sont invités à choisir l'orientation du parti et les dirigeants qui devront conduire ces choix.

C'est donc un moment très important dans la vie d'un parti politique.

Soyez au rendez-vous

LA HONTE,

Extraits de la lettre aux élus et gouvernants de la République.
11 septembre 2013

Nous, sans-logis, militants et citoyens solidaires, occupants de la place de Jaude, à Clermont-Ferrand, interpellons par la présente l'ensemble des élus et des responsables politiques de France.

Depuis maintenant une semaine, depuis que 350 personnes, hommes, femmes et enfants ont été jetés à la rue du jour au lendemain faute de financement d'État pour un hébergement d'urgence saturé, nous dormons dehors. La solidarité des Clermontoises et des Clermontois nous permet de survivre, pendant que les pouvoirs publics tentent par tous les moyens de faire partir les sans-logis de la place centrale de la capitale auvergnate.

Samedi, après cinq jours de campement place de Jaude, le tribunal administratif a donné tort à la préfecture, et enjoint le préfet à reloger décemment, dans les 72h, les familles avec enfants. ...

Pourtant les solutions politiques existent, elles sont même d'une redoutable simplicité. Tout d'abord, plus de 7000 logements (srce INSEE) sont vacants sur la seule ville de Clermont-Ferrand, quasiment 10% du parc immobilier. ... Ensuite, comprenez, élus et gouvernants, que parmi les sans-logis qui occupent depuis une semaine la place de Jaude, la plupart sont étrangers, et attendent, souvent depuis de nombreuses années, la reconnaissance de leur situation de réfugiés, et/ou un titre de séjour autorisant à travailler. Ne croyez pas qu'ils ont quitté leur pays, leur famille et leur vie d'avant pour recueillir des allocations familiales au pays des Droits de l'Homme. Ils ont fui leur pays, la misère, la guerre ou les persécutions, se sont ruinés en payant des passeurs capables de les amener sur ces terres françaises... Mais faute de droits, faute de pa-

piers, ils sont confinés dans le système d'aide d'urgence, dans l'attente d'un titre de séjour, humiliés de devoir réclamer le nécessaire pour vivre, soumis à la froideur d'une politique migratoire qui refuse de leur laisser la moindre perspective depuis des années.

Ils ne demandent que le droit de travailler, d'offrir une scolarité sereine à leurs enfants, et d'être jugés comme des êtres humains à part entière, non comme d'effrayants étrangers avides de subsides publics.

Nous demandons donc au Ministre de l'Intérieur et au gouvernement de rompre avec «l'immigration choisie» du précédent quinquennat... Cette politique est inefficace, douloureuse pour tous ceux qui la subissent, injuste car favorisant les passe-droits, les passeurs et le travail illégal.

Nous vous appelons donc à comprendre qu'il est impossible de régler la question de la saturation des hébergements d'urgence sans revoir en profondeur la politique migratoire, la délivrance de titres de séjour, et l'application du droit d'asile conformément à la Convention de Genève et à nos textes constitutionnels.

Nous remercions encore la population clermontoise, ceux qui ont contribué par leurs dons, leur présence massive aux manifestations, à rendre à ces naufragés de la République l'espoir de reconquérir un toit, leurs droits et leur dignité, et à nous libérer, devant cette situation absurde et dégradante, d'un peu de notre sentiment de honte.



VERTS AUVERGNE
Journal trimestriel
du parti EUROPE ECOLOGIE
LES VERTS
Région AUVERGNE
11 rue des Deux Marchés
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 91 02 73

Septembre 2013
2 € N° 57

Déposé de Imbruge **numéro de dépôt**



PRESSE
DISTRIBUÉ PAR
LA POSTE

Journal trimestriel des Verts Auvergne
Tirage 2000 exemplaires
ISSN 1260934 X ; CPPAP 0114 P 11214
Abonnement : 7.20 € par an
Directeur de la Publication
Yves REVERSEAU
Directeur de la Rédaction
Gérard MATICHARD
Secrétaire de Rédaction
Dominique DUMAZEL
Encart «Ecolonews»

Contactez-nous :
auvergne@eelv.fr
http://auvergne.eelv.fr
ou envoyez le coupon ci-dessous à
EUROPE ECOLOGIE VERTS AUVERGNE
11 rue des Deux-Marchés
63000 CLERMONT-FERRAND

M.....
Adresse.....
.....
tél ou mail

désire
- s'abonner au journal des Verts Auvergne au prix de 7.20€/an
- adhérer au parti Europe Ecologie Les Verts
- Souhaite soutenir EELV et fait un don de€ par chèque à l'ordre de l'association de financement d'EUROPE ECOLOGIE LES VERTS AUVERGNE